

LE TÉMOIGNAGE COMME RENCONTRE DIALOGIQUE DE SPHERES DISCURSIVES

Yuri Andrei Batista Santos*

- **RÉSUMÉ :** La contemporanéité étant marquée par des catastrophes et leurs conséquences, le témoignage esthétique se manifeste dans les configurations les plus diverses: à travers différentes cultures, formes de langage, thèmes et points de vue. Dans cet article, j'aborde le témoignage esthétique à la lumière de la théorie dialogique du discours, en problématisant sa conceptualisation autour de deux termes clés : la sphère discursive et le genre. Je propose une réflexion essentiellement théorique qui aborde divers aspects constitutifs du fonctionnement du discours du témoignage. Cet article repose sur un dialogue comparatif entre les perspectives théoriques sur le témoignage esthétique dans les contextes allemand et brésilien, en référence aux événements d'Auschwitz et de la dictature civile-militaire. À travers différentes langues et cultures, j'observe comment le témoignage se construit dans le dialogue entre les sphères discursives, où coexistent et se croisent diverses formes de langage, façonnant la production, la réception et la circulation de l'activité linguistique liée à l'élaboration contemporaine du témoignage.
- **MOTS-CLÉS:** Discours du témoignage; Mémoire; Genres du discours; Sphère discursive; Dialogue.

Introduction

À l'époque contemporaine, le témoignage met en corrélation différents types de langage qui sont discursivement construits autour de thèmes tels que le traumatisme individuel/historique, la mémoire individuelle/collective, dans une relation continue de dialogue éthico-esthétique.

Dans ce travail, j'explore le témoignage en tant que rencontre dialogique de sphères discursives, en m'appuyant sur la théorie dialogique du discours pour étayer notre réflexion. Notre objectif principal est de problématiser la conceptualisation du

* Université Paris-Cité, Paris, França; Universidade de São Paulo (USP), São Paulo, SP, Brasil. Chercheur. batista.yuriandrei@usp.br. ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-3805-0586>

témoignage esthétique en examinant les notions de sphère et de genre discursif proposées par Bakhtin (2016) et Volóchinov (2017).

J'entame cette exploration par une discussion théorique, où les différents aspects qui sous-tendent le fonctionnement du discours testimonial sont examinés. Pour ce faire, je m'appuie sur un dialogue comparatif entre les perspectives théoriques du témoignage esthétique telles qu'elles sont abordées dans les communautés allemande et brésilienne. Plus précisément, je me réfère aux événements historiques d'Auschwitz et de la dictature civil-militaire¹, qui ont profondément marqué ces deux sociétés.

Ma proposition est étayée par les travaux de théoriciens qui portent sur le témoignage contemporain, dans un dialogue avec le cadre de la théorie dialogique du discours proposée par Bakhtine et le Cercle. Je veux articuler comment le témoignage esthétique se construit à travers le dialogue entre des sphères d'activité humaine distinctes, où circulent des formes de langage variées. En particulier, je me concentrerai sur la fonction éthico-morale qui constitue le discours testimonial, et sur la manière dont elle se présente dans différents contextes linguistiques et culturels.

Cette discussion est articulée en quatre sections. La première section présente une définition du témoignage, ancrée dans les concepts de genres et de sphères discursives. La deuxième section introduit des concepts essentiels pour appréhender le témoignage dans sa relation avec les dimensions individuelles et sociales de la représentation esthétique. Dans la troisième section, j'aborde les diverses sphères discursives qui composent le témoignage. Adoptant une perspective « localisée », j'examine ces discours testimoniaux à travers différents canons historico-culturels, dont ceux d'Auschwitz et de la dictature civile-militaire brésilienne. La quatrième section explore les définitions contemporaines du témoignage esthétique et met en relief l'interrelation entre la définition proposée et les perspectives récentes.

Le témoignage esthétique comme intersection de sphères

Les considérations qui construisent notre discussion partent d'une relation intrinsèque entre différentes formes de discours (auto)biographique et le témoignage.

La relation du témoignage à la dimension factuelle des faits rapportés projette une attente de vraisemblance dans l'aspect référentiel de cet écrit. Cette référentialité, prévalente dans le récit de vie, est un point de tension dans la constitution du récit testimonial. Comme je l'ai déjà évoqué, l'appréciation des témoignages n'est pas une recherche de preuves, comme l'affirme Michaelis (2011), mais la considération que chaque œuvre serait porteuse d'une vérité singulière, d'un *secret* :

¹ Nous utilisons dans ce travail le terme « dictature civile-militaire » afin de souligner, dans la lignée de l'historien Daniel Aarão Reis (2000), la participation active de secteurs civils – tels que les élites entrepreneuriales, une partie du pouvoir judiciaire, la grande presse et des intellectuels conservateurs – dans l'organisation et le maintien du régime instauré après le coup d'État de 1964.

Die dem authentischen Zeugnis zugrundeliegende Wahrheit aber die sich auf die introspektive Präsenz der je zu Bezeugenden bezieht liegt in der Person des Zeugen selbst verborgen ist immer ihr Geheimnis und als solches an sich unergründbar. Daher gehört zum Zeugnis untrennbar Vertrauen und guter Glaube; Beweisbarkeit ist ihm fremd (Michaelis, 2011, p. 283).²

Le témoignage est produit dans un contexte de dialogue où le témoin, en tant que locuteur, interagit avec ses destinataires, en tant qu'interlocuteurs. Selon Assmann (2007), cela constitue la fonction performative de l'acte testimonial, où le témoignage prend des fonctions déterminées dans une situation d'interaction impliquant le locuteur, ses interlocuteurs et un contexte extérieur. Ainsi, comme le propose Jaiser (2006), l'analyse du discours testimonial nécessite une série de questions : qui se souvient ? Quand ? Dans quel but ? Pour qui ? Ces questions situent le témoignage esthétique comme un acte d'énonciation, inscrit dans le cadre de l'interaction discursive.

Le témoin est donc celui qui, de sa position unique, à la fois dans le contexte originel des événements et dans celui du récit, témoigne de la vérité mais, en même temps, la produit. Ainsi, le processus de production du témoignage inscrit la trace d'une vérité potentielle, qui mobilise différentes instances du rapport du sujet à la réalité sur les plans éthique et esthétique, d'où la perception de l'objet de connaissance de son récit. Cette connaissance ne se développe pas en dehors du processus de dialogue entre le locuteur, ses destinataires et la situation d'interaction qui situe le témoignage en tant qu'usage de la langue.

Lorsque je pense à partir de la perspective dialogique, il est concomitant de rapprocher la contribution de Volóchinov (2017), pour qui l'interaction discursive et l'énoncé sont présentés comme des objets concrets des études linguistiques. Je souligne la manière dont le langage dialogue avec les éléments verbaux et extraverbaux qui constituent la production de l'énonciation, même si le contenu traumatique rend difficiles certains processus associatifs et référentiels.

La motivation de l'interaction entre le témoin et son destinataire présumé consiste principalement dans le devoir moral de reconnaître la cause d'autrui et de prendre position en faveur de l'exercice collectif d'une identité digne. Sur la base de cette considération, il est fondamental pour l'analyse d'observer que l'utilisation du langage dans le témoignage entraîne une condition aporétique (devoir raconter x ne pas pouvoir raconter). Le passé traumatique est alors resignifié dans le présent, en fonction d'une finalité communicative dans le lien entre le témoin et le destinataire auquel il construit son témoignage.

² Dans l'original : « Mais la vérité sous-jacente au témoignage authentique, qui concerne la présence introspective de ceux qui témoignent, est cachée dans la personne même du témoin, elle est toujours son secret et, comme telle, elle est elle-même insondable. La confiance et la bonne foi sont donc inséparables du témoignage ; la preuve lui est étrangère ».

Le concept de genre discursif³, dans sa relation avec le concept d'énonciation, est opérationnel pour la description du témoignage dans la mesure où il considère avant tout les multiples répertoires linguistiques à travers lesquels le témoignage prend forme. En ce sens, la désignation éventuelle d'une catégorie complémentaire dans la conceptualisation des genres récurrents parmi les expressions linguistiques d'une culture donnée se justifie, comme ce fut le cas de l'utilisation faite dans ma recherche de thèse⁴, qui aborde le *corpus* par la désignation d'autobiographie de *témoignage*.

Il est donc plausible de supposer l'existence de *romans de témoignage*, d'*essais de témoignage*, de *peintures de témoignage*, de *documentaires de témoignage*, etc. La transgénéricité et la transdisciplinarité qui caractérisent le témoignage me permettent de proposer une autre voie pour la délimitation de ce concept, en le reliant à celui de genre discursif, mais en considérant comme point principal la notion de champ ou de sphère.

Chaque champ de créativité idéologique a son propre mode d'orientation vers la réalité et réfracte la réalité à sa manière [...]. C'est son caractère sémiotique qui ramène tous les phénomènes idéologiques sous une même définition générale (Bakhtin, 2016, p. 33, propre traduction)⁵.

Dans la théorie dialogique, le terme de « sphère ou de champ » apparaît en relation avec la dimension idéologique du langage, dans la mesure où il reflète le réel selon un point de vue socio-historico-culturel localisé. Parallèlement, en relation avec des termes comme « sphère de l'activité humaine », « sphère de la communication », « sphère culturelle », on note l'aspect fonctionnel du concept, regroupant des formes de langage relativement stables – les genres discursifs – sur la base de la nature sociale de la constitution sémiotique.

La proposition que j'utilise dans ma définition s'inspire de la thèse d'habilitation à diriger des recherches de la chercheuse Sheila Grillo, qui propose une caractérisation du phénomène de la vulgarisation scientifique « comme un mode particulier de relation dialogique – perçue au sens bakhtinien comme une relation axiologico-sémantique – entre la sphère scientifique et les autres sphères de l'activité humaine ».⁶ (Grillo, 2013, p. 306, propre traduction). Les sphères ou champs d'activité humaine et de circulation

³ Selon Bakhtine (2016), les genres de discours sont perceptibles dans les régularités avec lesquelles les différents domaines de l'activité humaine élaborent des « types d'énoncés relativement stables » (p.12). On considère le genre du discours dans sa dualité constitutive : par des éléments d'ordre verbal et des éléments d'ordre extraverbal. Les répertoires des genres discursifs sont riches et diversifiés, en raison des multiples facettes de l'activité humaine. Leur spécificité s'exprime à mesure que se complexifie la sphère ou le champ dans lequel se construit un type d'interaction donné.

⁴ « Témoignages autobiographiques au Brésil et en Autriche : une analyse contrastive du discours », soutenue en octobre 2023.

⁵ Dans l'original : « Cada campo de criatividade ideológica tem seu próprio modo de orientação para a realidade e refrata a realidade à sua própria maneira [...]. É seu caráter semiótico que coloca todos os fenômenos ideológicos sob a mesma definição geral ».

⁶ Dans l'original : « como uma modalidade particular de relação dialógica – entendida na acepção bakhtiniana enquanto uma relação axiológico-semântica – entre a esfera científica e outras esferas da atividade humana ».

des discours sont l'instance qui organise la production, la circulation et la réception des textes/énoncés dans des genres de discours spécifiques à notre société.

Parmi les diverses considérations de cette étude, on peut faire le parallèle avec le fait que c'est une relation dialogique intrinsèque entre les genres et les sphères/champs de l'activité humaine qui constitue discursivement le témoignage esthétique. Les sphères ou champs d'activité humaine et de circulation des discours sont l'instance qui organise la production, la circulation et la réception des textes/énoncés dans des genres de discours spécifiques à notre société. Les genres discursifs intègrent les pratiques sociales et sont générés et formatés par celles-ci. De cette perspective, les pratiques sociales sont des actions rationnelles qui impliquent une responsabilité sociale et une éthique (valeurs).

Weber (1965) distingue entre les sphères d'activité/action humaine et les sphères de valeurs. Pour Weber, la société est composée d'« individus » et de « sphères » bien définies ; il existe des individus et des structures sociales créées par eux en interaction sociale (sphères). Weber voit les sphères d'action humaine comme des sphères de valeur, c'est-à-dire régies par différentes éthiques. Qu'est-ce que ces « sphères » ? Ce sont les champs des activités humaines centrales qui organisent les actions humaines en société, à travers les discours et les pratiques.

Ainsi, les genres de discours servent au fonctionnement de leurs sphères d'origine, chacune avec ses éthiques spécifiques : intime, quotidienne, des affaires, journalistique, publicitaire, juridique, politique, du travail, artistique, littéraire, du divertissement, scientifique, académique, etc. Comme le souligne Michaelis (2012), on perçoit la construction du témoignage croiser différentes sphères de discours, parmi lesquelles les sphères du discours juridique, du discours psychologique, du discours journalistique, du discours politique, du discours historique, du discours scientifique/académique, du discours artistique (en pensant ici à chaque expression artistique qui produit son témoignage), etc.

Cette relation dialogique entre les sphères discursives marque à la fois les énoncés testimoniaux, dans lesquels des discours et d'autres énoncés s'intercalent organiquement, et les différents domaines qui se rapportent de manière transdisciplinaire à l'étude de cet objet aux multiples facettes.

Mémoire et catastrophe

Quel est le *devoir* de la mémoire ? Plus précisément, selon notre proposition, témoigner d'un événement va au-delà de la simple narration, il est chargé d'une dimension éthico-morale qui implique une responsabilité envers le lien social entre individus. Dans cette perspective, notre interrogation met en avant le rôle de la mémoire dans la construction des témoignages.

Lorsqu'on évoque la mémoire, le souvenir, et l'oubli dans ce travail, il semble généralement admis que l'on aborde principalement le passé. Cependant, surtout lorsqu'on examine des événements barbares tels que ceux liés au thème du témoignage,

on se rend compte que parler de la mémoire revient davantage à traiter d'une question ancrée dans le présent.

Seligmann-Silva (2000 , 2002 , 2003) explore l'aporie entre l'impossibilité de représenter des événements aussi extrêmes qu'ils dépassent les capacités de compréhension humaine, et la nécessité impérieuse d'aborder ces marques profondes qui façonnent aujourd'hui les processus identitaires intergénérationnels au sein de divers systèmes culturels. Le chercheur examine ensuite la question de la représentation de ces événements en se basant sur des concepts freudiens dans le domaine de la psychanalyse, mobilisant des notions telles que le sublime, le témoignage, et le traumatisme.

Un élément central pour saisir le fonctionnement discursif du témoignage esthétique, le traumatisme représente une « blessure » qui affecte l'individu, son lien avec la réalité actuelle et l'enregistrement des événements en cours (Rosa, 2018). Cette rupture dans le registre mnémonique rend difficile pour le sujet la possibilité d'une élaboration symbolique des événements traumatisques, surtout lorsqu'il s'agit d'une expression linguistique.

Dans la perspective freudienne du traumatisme, comme l'explique Rosa (2018), les « éléments essentiels » de l'événement dont on se souvient sont refoulés, ce qui signifie que le sujet en état de traumatisme n'est pas en mesure de se rappeler, de réinterpréter ou de traduire efficacement la teneur de ces événements en utilisant des liens et des références communs à la collectivité. Selon cette approche, les individus sont souvent amenés à répéter dans leur vie quotidienne ces événements refoulés comme des expériences actuelles, et non pas nécessairement passées, ce qui souligne l'insistance avec laquelle les expériences de cette violence imprègnent leurs identités.

La personne qui vit le traumatisme est confrontée à une tâche aporétique complexe. En même temps que ses capacités d'association et de production de sens concernant ces expériences sont compromises par la blessure causée, il y a, dans les exigences du lien social, un besoin de représenter ce qui a été vécu. Ce besoin vient à la fois d'un principe individuel, dans le sens de donner forme aux événements qui marquent l'histoire singulière d'un individu. En même temps, il part d'un principe collectif, qui se concentre sur le niveau morale et éthique imbriqué dans le contenu inhumain de ces événements extrêmes qui sont dimensionnés dans l'atmosphère des relations collectives d'une communauté donnée.

Gagnebin (2002, p. 127-128), en discutant de la manière dont l'individu matérialise langagièrement ces souvenirs, fait une considération pertinente dans l'association entre Primo Levi et Ulysse :

Il semble que les blessures restent ouvertes, qu'elles ne peuvent être guéries ni par les enchantements ni par les récits. La blessure ne guérit pas et le voyageur, lorsque, par chance, il parvient à revenir dans une sorte de « patrie », n'a ni les mots pour la raconter ni les auditeurs affectueux pour l'écouter. Le rêve paradigmique de Primo Levi (1988) à Auschwitz - il rentre chez lui, commence à raconter ses souffrances, mais ses proches

n'écoutent pas, se lèvent et s'en vont -, ce rêve d'une narration à la fois impossible et nécessaire a remplacé le long récit de ses aventures par Ulysse, dans la cour attentive des Phéaciens, au cours de nuits répétées de veille et de vin, ou, ensuite, le récit fait à Pénélope, dans le lit nuptial retrouvé, fixé sur le tronc séculaire d'un olivier. Et l'étranger n'est plus reconnu par la cicatrice de l'enfance, mais il reste étranger à lui-même et à ses proches dans son propre pays.⁷

L'élaboration de l'expérience traumatique est une tâche qui naît sur un terrain d'impossibilités, comme le suggère la citation précédente, qui considère la pensée de plusieurs autres théoriciens (Agamben, 2003 ; Ginzburg, 2012 ; Robin, 2016 ; etc.).

Dans un premier temps, je me penche sur un type d'événement dont la tentative de narration est généralement précédée par un silence, une apathie, caractéristiques d'un état de souffrance. Non seulement les marques initiales de l'événement portent leur propre charge de violence, mais aussi le souvenir de cet événement. Chaque déplacement de cette expérience passée vers le présent apporte son poids et sa douleur.

Sur cette narration repose donc la valeur symbolique d'une charge expérientielle extrême, qui est également l'une des marques de singularité de ce registre. Ce poids, dans un deuxième temps, projette sur l'élaboration du traumatisme une relation avec un autre type d'impossibilité : celle de représenter de tels événements exceptionnels dans les limites des répertoires des différentes expressions du langage. Selon Seligmann-Silva (2003), les formes linguistiques en vigueur sont insuffisantes pour rendre compte d'événements dans lesquels les prérogatives fondamentales qui soutiennent la notion d'humanité sont remises en question.

Il ne s'agit pas ici d'une considération qui défend un essentialisme de l'événement, mais plutôt d'une suggestion quant à la nature barbare, au sens adorien du terme, de faits dont l'extrémisme échappe aux contours des formes de représentation qui circulent dans l'atmosphère sociale contemporaine.

La critique littéraire Shoshana Felman et le psychiatre Dori Laub (1992) soulignent que la vie dans les camps de concentration a signifié une existence sans cadre de référence avec la réalité, ce qui devient une condition préalable au témoignage (Seligmann-Silva, 2003). Les détenus des camps étaient tellement immers dans ce quotidien léthargique qu'ils ne pouvaient pas se raconter dans un contexte pour lequel les précédents et les références ordinaires ne s'appliquaient pas. Il s'agit donc d'un

⁷ Dans l'original : « Parece que as feridas continuam abertas, que não podem ser curadas, nem por encantações, nem por narrativas. A ferida não cicatriza e o viajante, quando, por sorte, consegue voltar para algo como uma ‘pátria’, não tem nem as palavras para contar, nem os ouvintes afetuosos para escutá-lo. O sonho paradigmático de Primo Levi (1988) em Auschwitz, – ele volta para casa, começa a contar seus sofrimentos, mas seus familiares os mais próximos não escutam, levantam e vão embora, – este sonho de uma narração simultaneamente impossível e necessária substituiu a longa narrativa de suas aventuras por Ulisses, na corte atenta dos Feácios, durante reiteradas noites de vigília e de vinho, ou, então, o relato feito a Pénélope, na cama nupcial reencontrada, fincada no tronco secular de uma oliveira. E não se reconhece mais o forasteiro pela cicatriz da infância, mas ele continua estrangeiro a si mesmo e a seus familiares em seu próprio país ».

événement dans lequel les paradigmes d'une pleine conscience réflexive font défaut, et pour lequel il est irréaliste de s'attendre à trouver les références habituelles, car la normalité n'existe pas. Il y a également un fort interdit social sur les dimensions de la narration des événements traumatisques en ce qui concerne l'aspect moral qui implique la représentation de quelque chose qui s'apparente à l'indicible.

L'ouverture sociale sur des sujets difficiles à accepter, qui mettent les organes de l'État en position d'accusés par rapport à des crimes contre l'intégrité de la nation elle-même, ne peut se faire sans un examen de la mémoire collective ardu et progressif. Selon Ginzburg (2012), dans les contextes où la critique historiographique mérite une attention particulière, on peut comprendre que l'écriture testimoniale assume une valeur cruciale dans l'illumination de points de vue et de perspectives distincts des discours officiels. Par conséquent, tout en ayant besoin de discuter du traumatisme, la collectivité a également besoin d'un travail de mémoire pertinent qui permette aux différentes couches sociales de refléter le témoignage (mémoire individuelle) dans un plan qui intègre à la fois l'événement et la mémoire collective qui l'entoure.

En accord avec le concept de mémoire collective de Halbwachs (2013), la mémoire est construite dans cette double orientation, comme un acte qui s'élaboré au niveau de l'individu et implique nécessairement son insertion et son partage avec un certain groupe de référence. Les données mnémoniques se forment dans la relation interactionnelle de l'individu avec les différentes sociétés, dans un sens où l'on peut penser que la mémoire résulte d'un dialogue entre un acte qui part du niveau individuel et qui établit un contact permanent avec les processus constitutifs de la mémoire dans un horizon collectif.

Les systèmes établis à Auschwitz et dans la dictature civile-militaire brésilienne mettent en évidence les événements qui ont conduit au développement d'une fracture dans la mémoire individuelle de divers individus au sein des communautés en question. L'ampleur de ces fractures par rapport à la proportion de ces événements catastrophiques provoque également des fractures dans la mémoire de toute une collectivité, avec des impacts traumatisques qui se répercutent dans la vie quotidienne de générations au-delà de celles des victimes directes. Il est donc proposé de réfléchir au fait que dans le présent, on doit faire face, par exemple, aux échos de ces événements catastrophiques, de ces blessures de la mémoire, dont les racines remontent cependant à un temps présent qui n'est pas directement le nôtre.

Dans ce parcours, il y a un rapport au traumatisme sur le plan historique, une fracture dans la mémoire collective d'un groupe social qui est discursivement tissée par les expériences vécues au niveau individuel et les échos de ces expériences sensibles au niveau commun.

Héritage traumatisque et transmission intergénérationnelle

Dans le cadre de ce que propose Hirsch (2008) par le concept de *la post-mémoire*, cette relation sociale qui intègre involontairement l'exercice de la mémoire est portée

à un autre niveau de l'expérience collective. Il s'agit d'un type d'expérience qui marque profondément le cours d'une vie, d'un traumatisme qui se répercute de manière persistante dans la vie quotidienne des victimes directes, entraînant des répercussions indélébiles sur ceux qui vivent avec elles et partagent leur existence, comme la famille, par exemple.

Cette deuxième génération, sans choix possible, hérite d'un traumatisme transmis à travers les liens de filiation en coexistence avec des témoins directs d'événements de cette nature. L'utilisation du préfixe « post » dans la conceptualisation de Hirsch produit précisément ce sentiment d'éloignement temporel, cette expérience intérieurisée de manière différée par rapport à l'événement d'origine. Il s'agit de sujets qui, en raison de cette distance spatio-temporelle maintenue avec l'événement, se rapportent à leurs souvenirs de ce qui s'est passé à travers un ensemble de processus relevant de la fictionnalisation ou de l'imagination de ce qui s'est passé, combinés à une somme de documents historiques et à d'autres données de la mémoire collective.

L'héritage traumatique transmis à l'héritier peut être perçu par ce dernier à travers la perspective de la restitution, dans une tentative de rétablir la mémoire de ce qui a été. Il s'agit aussi, bien sûr, de rendre hommage à quelqu'un, de réparer ce qui a été perdu (Seligmann-Silva, 2003). C'est dans cette ligne que des auteurs comme Art Spiegelman cherchent dans le témoignage direct de leurs proches, dans l'histoire officielle, dans les discours de la mémoire collective, les indices pour raconter ce que pourrait être leur restitution. Cependant, toujours sous « le signe de l'absence », on voit que la découverte de l'héritier est que l'histoire de son proche n'est pas nécessairement la sienne, que la façon dont son proche a traité les souvenirs de cet événement ne peut pas être la même que celle dont il les traiterait lui-même.

Dominique Viart (2011) observe dans le contexte de la société française la fréquence et les caractéristiques d'un type de récit qui élabore, sur le mode de l'autoréférence et du traumatisme historique, des relations entre mémoire individuelle et mémoire collective. Proposant des réflexions sur le lien entre l'éthique et l'esthétique, le chercheur français présente une discussion sur le contemporain et la manière dont, dans cette période, la représentation des traumatismes historiques résonne comme un devoir collectif.

Ainsi, se dessine le rôle éthique que la littérature assume dans la contemporanéité, en particulier ce type de littérature évoqué par Viart, qui se distingue par sa capacité à fusionner la fictionnalisation de l'expérience au service d'une fonction figurative « nécessairement subjective, et assumée comme telle. Elle ne compose pas de personnages, ne construit pas d'histoires. Elle tente des figures [...] » (Viart, 2011, p. 28). En somme, il s'agit de formes de langage contemporaines étroitement liées au devoir éthique de mémoire qui imprègne l'enregistrement testimonial, avec comme caractéristique principale celle qui est mise en avant par Viart :

‘L'inimaginable doit être imaginé. Là où aucune image ne peut se former, il faut former une image’ écrit Rykner. Tel est peut-être l'enjeu que la littérature désormais se donne : figurer l'infigurable. [...] Il ne s'agit

pas tant de proposer des récits là où ceux-ci manquent terriblement, que de chercher comment dire aujourd’hui cet héritage collectif que le savoir positif ne suffit pas à porter – et dans l’épreuve duquel le texte se projette. L’écriture y invente une autre manière d’être. Ce soupçon que la modernité lui lègue, plutôt que de s’en détourner, elle en fait le scrupule de sa relation à l’Histoire et au monde (Viart, 2011, p. 28).

Le point de vue de Viart (2011) propose de reconnaître ces œuvres comme des *récits de filiation*, une des formes de post-mémoire qui met en avant l’inscription littéraire d’une génération présente dans un héritage transmis par le lien intergénérationnel. Cette filiation est établie lorsque celui qui raconte assume et s’investit dans cet héritage, apportant à son témoignage une relation directe avec la mémoire transgénérationnelle et la dimension de la mémoire collective. L’inscription faite par le détenteur de l’héritage est marquée par la dissolution des frontières autrefois considérées comme stables entre public x privé, individuel x collectif (Danziger, 2003).

Étant donnée la dimension collective de la mémoire traumatique, il s’agit aussi d’une tentative de rendre irrépétables des faits qui affectent toute une communauté. L’« héritier », ou plutôt celui qui est affilié à l’héritage traumatique, investi d’un devoir éthique, raconte l’indicible afin que la diffusion du discours atteigne la sphère du débat social et de la production de connaissances. Ainsi, l’individu utilise son propre point de vue comme un pont qui aide à l’examen profond de la conscience et permet la réconciliation avec un passé tortueux.

Cependant, le sens d’humanisation qui sous-tend cette démarche me pousse à réfléchir à la prudence nécessaire dans le projet discursif. En particulier, il est important de questionner le degré d’engagement dans la perspective de l’autre lorsqu’il s’agit de parler d’une douleur qui n’est pas directement la nôtre (mais qui pourrait le devenir).

Témoins, témoignages et les différentes sphères discursives

Compte tenu de l’interconnexion entre la mémoire, le traumatisme et le témoignage, notre attention est dirigée vers une réflexion sur les conceptualisations qui sous-tendent le témoignage dans le domaine académique. Les débats universitaires sur le témoignage sont souvent marqués par une grande indétermination, notamment lorsqu’on le considère dans une perspective globale, en particulier du point de vue de sa définition en tant que genre littéraire.

La genèse du « canon testimonial » est étroitement liée aux travaux portant sur Auschwitz, dont les œuvres et les références théoriques sont centrées sur les communautés européennes et les langues qui y circulent. Des œuvres telles que le film de Claude Lanzmann (1985), *Shoah*, et les écrits de Primo Levi (1988), *Si c'est un homme*, ouvrent des voies vers l’établissement de ce canon des témoignages esthétiques. Comme le présentent des chercheurs comme Seligmann-Silva (2002), le témoignage

est initialement circonscrit sous le concept allemand de *Zeugnis*, soulignant ainsi l'importance des cadres théoriques dans la conceptualisation du témoignage.

Cependant, la non-traduisibilité du terme et sa nature largement contextuelle dans la production et la compréhension du témoignage indiquent la possibilité de discuter du témoignage dans d'autres contextes. C'est dans cette optique que l'étude des productions portant sur les expériences des dictatures en Amérique latine trouve sa légitimité. Bien sûr, cela prend en considération la singularité des événements, les œuvres produites à leur sujet, ainsi que les débats académiques entourant ces discours.

En examinant les positions sociales, politiques et épistémologiques relatives aux événements traumatiques d'Auschwitz et de la dictature civile-militaire brésilienne, on peut mettre en lumière la manière dont la construction de ces positions influence l'état actuel des témoignages dans les deux cultures.

Le témoignage d'Auschwitz

D'après Michaelis (2011), la trajectoire dans la place socio-politico-moral du témoignage, en ce qui concerne Auschwitz, a présenté différentes phases jusqu'à la reconnaissance des caractéristiques que le chercheur comprend comme l'autorité⁸ et l'authenticité⁹ en tant que conditions inhérentes au rôle du témoin.

Les victimes n'ont pas toujours eu la légitimité de leurs témoignages face aux différents discours qui constituent la place du témoin. On parle de la sphère du discours psychologique et de la sphère du discours historique, par exemple.

La sphère du discours juridique, qui, dans la chronologie temporelle, a été la première à aborder le rôle des survivants et de les prendre à témoin, en se concentrant sur le cas d'Auschwitz. La manière dont le témoignage apparaît sur la scène du tribunal comme une personne physique et directement authentique, par le biais du discours oral, revêt une importance particulière, alors que dans d'autres types de sphères, il y a

⁸ L'autorité du témoin sur son témoignage provient du caractère unique de la perspective du survivant par rapport à l'expérience rapportée. Sa vision de l'événement est unique et indiscutable, car ce qui est rapporté n'a été vécu, observé ou survécu d'aucune autre manière par quelqu'un d'autre. Ce qui est raconté ne peut être contesté que par d'autres témoins ou par les tortionnaires, ce qui soulève la question de la responsabilité éthique quant à savoir qui « peut » parler de ces expériences.

⁹ Cette définition est liée au fait que ces sujets ont été témoins des événements qu'ils racontent aujourd'hui. La notion de présence et leur perspective privilégiée sur les événements vécus sont une raison directe de l'authenticité souvent remise en question du témoin. Il s'agit de témoins oculaires ou corporels, différentes gradations de celui qui présente son point de vue individuel sur les faits survenus. Le regard d'une partie qui n'est pas directement impliquée dans l'histoire est totalement différent, par exemple, le regard de quelqu'un qui non seulement est impliqué dans les événements, mais qui dimensionne son expérience à la fois par la position du témoin oculaire, mais aussi par la partialité du témoin direct (Lacapra, 2009).

une préférence pour le témoignage écrit. On peut penser aux procès de Nürnberg de 1945-1949¹⁰, par exemple, mais surtout au procès Eichmann de 1961.¹¹

Le rôle des témoins, même si c'est par rapport à l'authenticité de ce qu'ils ont vécu, comme le souligne Michaelis (2011), était avant tout public et moral. Cela révèle une facette du discours juridique par rapport aux témoignages des survivants de l'époque, dont la pertinence était discutable car ne présentant pas un contenu factuel « consolidé ».

En représentant les millions de victimes anonymes, les survivants leur ont donné un visage et une voix, ils ont garanti l'authenticité des sources documentaires. On voit ainsi comment la dimension morale de l'authenticité des survivants est manipulée et utilisée pour susciter l'émoi populaire, en particulier dans le cas du procès Eichmann à Jérusalem.

Cette image, dans laquelle la figure du témoin et son témoignage n'avaient que peu de légitimité dans l'organisation politico-sociale de la société allemande, se modifie progressivement au fur et à mesure que se développent certains efforts de production, de diffusion de connaissances et d'informations sur la mémoire de ces événements.

Il faut mentionner l'avancée des considérations dans le domaine du discours psychologique, telles que proposées par Felman et Laub (1992), où l'on voit que la cohérence et la factualité exigées des témoins dans d'autres sphères du discours (juridique, politique, etc.) sont inacceptables du point de vue du traumatisme en psychanalyse. L'expérience traumatique est unique et non répétable, elle a sa propre diction dans la singularité de chaque individu, et la recherche de sa preuve n'est pas un objectif tangible pour ce type de discours.

Dans une perspective plus récente, dans les communautés germanophones, le témoignage d'Auschwitz est envisagé et discuté dans ce qui serait la deuxième génération (*zweite Generation*), de personnes qui témoignent de ces événements traumatiques d'un point de vue indirect, du fils, du parent, du chercheur, etc.

On peut penser, toujours dans le cadre de ces communautés, à une période post-témoignage, qui culmine avec la mort de la plupart des témoins directs de ces événements traumatiques et suscite un sentiment social de culpabilité dans les couches les plus diverses de la société civile, remettant en cause l'importance accordée aux témoins directs (Michaelis, 2011).

Sur la base de cette ligne de pensée qui vise à reconnaître la place du témoin, Aleida Assmann (2007) souligne que le témoignage est un acte performatif qui est associé à des structures spécifiques de différentes instances socioculturelles. La chercheuse envisage dans son travail ce qu'elle appelle les types idéaux de base du témoignage

¹⁰ Le procès de Nuremberg, issu d'un accord signé entre les pays alliés, visait à analyser les crimes commis par les nazis pendant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale. 199 personnes ont été jugées, dont 21 hauts responsables nazis, parmi lesquels Hermann Goering, considéré comme le bras droit d'Adolf Hitler.

¹¹ Adolf Eichmann, Allemand de famille Autrichienne et dirigeant nazi, a été l'une des personnes impliquées dans l'organisation et l'exécution des différents crimes commis contre l'humanité dans le cadre d'Auschwitz. Après le procès de Nuremberg, il a fait l'objet du deuxième plus grand procès de nazis de l'après-guerre. Tenu à Jérusalem, il se distingue par l'influence des médias, la place des témoins et la position occupée par Eichmann, celle d'un bureaucrate qui ne faisait qu'autoriser des déplacements et signer des documents.

: le témoignage juridique, le témoignage religieux, le témoignage historique et le témoignage moral.

Tout d'abord, la relation entre le témoignage et Auschwitz, mise en avant par Assmann (2007), est devenue paradigmatische pour la création d'un nouveau champ conceptuel qui s'étend par analogie à d'autres contextes historiques, politiques, sociaux et culturels. À ce stade, l'appartenance intrinsèque du concept de témoignage à Auschwitz et au savoir produit autour de sa mémoire est à nouveau soulignée, ce qui suggère la nécessité concomitante de considérer, dès le départ, l'existence de « canons » testimoniaux localisés.

Deuxièmement, bien qu'il propose des typologies « idéales », il est intéressant d'observer comment Assmann comprend la fonctionnalité du terme « témoignage » dans différentes sphères de circulation du discours et du langage. Dans sa lecture, Assmann souligne que la mort de générations de témoins directs de la Seconde Guerre mondiale et d'Auschwitz a conduit à l'émergence d'une nouvelle catégorie de témoignage, le témoignage moral. Le sujet y est confronté à une situation d'accusation (comme dans le processus judiciaire) et à la peine de mort ; dans ce processus, sa condition est celle d'un témoin qui ne peut pas parler.

Contrairement au martyr dans le témoignage religieux, le témoignage moral ne peut être donné que par sa survie, et non par sa mort ; de même, son témoignage n'est pas porteur d'un message positif, lié à un dieu supérieur ; au contraire, il porte le souvenir d'une violence systématique. Dans *Weiter leben*, Ruth Klüger¹² (1992), par exemple, le rôle du témoin moral devant la société civile est réitéré par le discours autobiographique à différents moments.

Ihr müßt euch nicht mit mir identifizieren, es ist mir sogar lieber, wenn ihr es nicht tut ; und wenn ich euch «artfremd» erscheine, so will ich auch das hinnehmen (aber ungern) und, falls ich euch durch den Gebrauch dieses bösen Wortes geärgert habe, mich dafür entschuldigen. Aber lasst euch doch mindestens reizen, verschanzt euch nicht, sagt nicht von vornherein, das gehe euch nichts an oder es gehe euch nur innerhalb eines festgelegten, von euch im Voraus mit Zirkel und Lineal säuberlich abgegrenzten Rahmens an, ihr hättest ja schon die Photographien mit den Leichenhaufen ausgestanden und euer Pensum an Mitschuld und Mitleid absolviert. Werdet streitsüchtig, sucht die Auseinandersetzung. (Klüger, 1992, p.129, je traduis, je souligne).

Vous n'êtes pas obligé de vous identifier à moi, je préfère que vous ne le fassiez pas : et si je vous paraît « hors normes », « un être d'une autre espèce », je suis prêt à l'accepter aussi (même si c'est à contrecœur) et, si je vous ai contrarié en utilisant cette mauvaise forme d'expression, je suis prêt à m'en excuser. Mais au moins permettez la provocation, n'utilisez pas de boucliers protecteurs, ne dites pas à l'avance que cela n'a rien à voir avec vous ou que cela ne vous concerne que dans un espace limité, soigneusement dessiné à la règle et au compas, vous avez déjà dû avaler les photos avec les cadavres entassés et payer votre tribut de culpabilité et de compassion. Vous devez chercher la discussion, l'argumentation, la confrontation.

¹² Ruth Klüger était une écrivaine, professeure et critique littéraire austro-américaine, considérée par Michaelis (2011) comme le témoin le plus connu des camps de concentration dans la communauté germanophone contemporaine. Dans *Weiter leben* (1992), elle raconte son enfance et son adolescence sous le régime nazi, y compris son expérience dans les camps de concentration et la reconstruction de sa vie après la guerre. L'ouvrage se distingue par son approche critique de la mémoire collective et du discours sur Auschwitz.

Dans ce cas précis, on voit l'auteure refléter, dans un passage métadiscursif, le lien établi devant le lecteur autour du contenu de son témoignage, qui faisait à l'époque l'objet d'une conférence pour la communauté académique. La reconnaissance et le contenu moral dont le témoignage est imprégné dans la communauté allemande sont marqués dans les provocations de l'auteure.

Le témoignage de la dictature civile-militaire brésilienne

Le témoignage du panorama sociopolitique brésilien présente une image très différente, surtout en ce qui concerne la reconnaissance de la mémoire officielle avant l'admission des crimes commis pendant la dictature civile-militaire au Brésil, initiée par le coup d'État militaire du 31 mars 1964¹³.

Ce constat est sensible dans différents secteurs de la société brésilienne contemporaine. Même si les discours officiels tentent de clarifier la systématичité des événements de cette période de l'histoire nationale, le négationnisme et le long retard dans la reconnaissance de la place du témoin rendent difficile un examen de conscience productif.

Comme le suggère Penna (2015), ce n'est qu'entre 2012 et 2014, à l'occasion de la Commission nationale de la vérité¹⁴, que l'on tente, après plus de trente ans de retard, de reconnaître et de rétablir socialement certaines des violations fondamentales des droits de l'homme commises pendant la dictature civile-militaire brésilienne.

Au détriment d'une position collective plus cohérente, les discours qui construisent la reconnaissance et la compréhension des faits concernant la période du régime civile-militaire sont marqués, dès les premiers moments de la période post-dictature, par une forte polarisation. Cette dimension polarisée affecte directement l'importance sociale attribuée aux témoins et la manière dont leur témoignage est ensuite légitimé.

Dans ce contexte, les vérités officielles sont mal assumées et mal débattues face à la société civile. L'imputabilité juridique des crimes perpétrés au nom de l'État est empêchée. Il n'existe pas de position socio-politique consolidée de reconnaissance par rapport aux événements traumatisques de cette période et aux personnes qui en sont les témoins corporels, les survivants.

¹³ Le coup d'État militaire du 31 mars 1964 a renversé le président João Goulart et instauré une dictature qui a duré jusqu'en 1985. Justifié par les militaires et les secteurs civils alliés comme une action visant à contenir le « péril communiste », le coup d'État a entraîné la suspension des élections directes, la censure, la répression politique et de graves violations des droits humains. Le régime a bénéficié du soutien de secteurs entrepreneuriaux, des médias et de gouvernements étrangers, comme les États-Unis (Gaspari, 2014).

¹⁴ La Commission nationale de la vérité (CNV) a été instituée par la loi n° 12.528 du 18 novembre 2011 dans le but d'enquêter sur les graves violations des droits humains survenues entre 1946 et 1988, avec un accent particulier sur la période de la dictature militaire (1964-1985). Son rapport final (*Brasil*, 2014) a documenté des cas de torture, d'assassinats et de disparitions forcées, tout en mettant en évidence la responsabilité de l'État et la nécessité de mesures de justice transitionnelle.

Dans la section « Présentation » de *Au nom des parents*, Matheus Leitão¹⁵ (2017) exprime, du point de vue d'un témoin indirect, le ton avec lequel les faits impliquant la dictature civile-militaire ont été traités au Brésil :

O resgate do passado é feito lentamente no Brasil e muitos fatos permanecem recobertos por silêncio forçado irremissível das forças armadas. Nem a Comissão Nacional da Verdade – instada pelo governo em 2012 para examinar as violações dos direitos humanos no âmbito político – conseguiu retirar completamente o véu que encobre os crimes da ditadura militar. O voto permanece e mostra a força da direita no Brasil, que, unida aos militares, tornou-se imbatível por vinte e um anos, de 1964 a 1985. Apesar de agir nas sombras, essa força é perceptível ainda hoje, mesmo sem lentes, tanto tempo depois. Prova disso é que os papéis com as informações sobre os militantes mortos e desaparecidos nunca foram entregues a seus familiares por Exército, Marinha e Aeronáutica. Trata-se de uma musculatura violenta que vai além dos militares e se somam uma parte da sociedade civil, incluindo empresários. Eles atuaram no maior *cover up* de crimes imprescritíveis e contra a humanidade no país, protegidos pelo muro de uma Anistia que deveria ter sido derrubado há anos. Pois, no Brasil, ela perdoou principalmente os militares e eles se aferram a isso até o fim para evitar processos (Leitão, 2017, p. 14-15).

La reconstruction du passé se fait lentement au Brésil et de nombreux faits restent couverts par un silence forcé irrémédiable des forces armées. Même la Commission nationale de la vérité – chargée par le gouvernement en 2012 d'examiner les violations des droits de l'homme dans la sphère politique – n'est pas parvenue à lever complètement le voile qui recouvre les crimes de la dictature militaire. Le veto demeure et montre la force de la droite brésilienne qui, unie aux militaires, est devenue imbattable pendant vingt-et-un ans, de 1964 à 1985. Bien qu'agissant dans l'ombre, cette force est encore perceptible aujourd'hui, même sans lentille, tant de temps après. La preuve en est que les documents contenant des informations sur les militants morts et disparus n'ont jamais été remis à leurs familles par l'armée de terre, la marine et l'armée de l'air. Il s'agit d'une musculature violente qui va au-delà de l'armée et à laquelle se joint une partie de la société civile, y compris des hommes d'affaires. Ils ont agi dans la plus grande *dissimulation* de crimes imprescriptibles et de crimes contre l'humanité du pays, protégés par le mur d'une amnistie qui aurait dû être démolie il y a des années. En effet, au Brésil, cette amnistie a surtout gracié les militaires, qui s'y sont accrochés jusqu'à la fin pour éviter les poursuites.

Penser le passé récent dans sa relation étroite avec le présent est une tâche importante, dans le sens d'une réflexion critique sur les chemins qui sont tracés dans la continuité la plus immédiate d'une collectivité. De ce point de vue, la manière dont les événements de la dictature civile-militaire brésilienne sont reconnus entraîne une minimisation des circonstances qui ont rendu impossible la garantie des droits fondamentaux de l'homme dans la démocratie brésilienne encore jeune. Cela permet donc à des termes tels que *ditabranda*¹⁶ de circuler dans la sphère des relations sociales sans trop d'étrangeté.

¹⁵ Matheus Leitão est journaliste et écrivain, connu pour ses enquêtes sur la dictature militaire brésilienne. Dans son ouvrage *Em nome dos pais* (2017), il raconte sa quête de vérité sur l'arrestation et la torture de ses parents, les journalistes Miriam Leitão et Marcelo Netto, sous le régime militaire. L'ouvrage allie mémoires familiales et reconstitution historique de la répression politico-sociale au Brésil.

¹⁶ Ditabranda est une expression qui tente de nier la cruauté et la violence perpétrées pendant la dictature brésilienne, en remplaçant le mot « dura » (dur) par « branda » (doux). La « Ditabranda » militaire (1964-1985)... Disponible à l'adresse : <https://blogdosakamoto.blogspot.uol.com.br/2009/02/22/o-bizarro-caso-da-ditabranda/> Consulté le : 12 avril 2023.

Lorsque, pendant plus de quarante ans, le silence et / ou la non-admission règnent, cela crée inévitablement un effet de *tabula rasa* qui ne rend pas impossible, mais entrave grandement les efforts visant à entreprendre un examen efficace de la mémoire, nécessaire avant tout pour réduire les risques que des événements similaires se reproduisent.

Teles et Quinalha (2020) soulignent le caractère contingent des transitions politiques, marquées par un discours qui reprend quatre idées centrales : le droit à la réparation, le droit à la mémoire, le droit à la vérité et le droit à la justice. Ces points dans lesquels les principes du processus de transition sont identifiés correspondent à des actions dans lesquelles « on cherche à adapter les idéaux de justice et de vérification des violations des droits ainsi qu'à promouvoir la réforme des institutions»¹⁷ (Teles ; Quinalha, 2020, p. 20-21, propre traduction).

La justice transitionnelle brésilienne, notamment en matière d'amnistie, est emblématique de son caractère contradictoire, puisque les quatre idéaux qui marquent les actions dans ce contexte ne peuvent être vécus dans leur plénitude. Cela se produit parce que les auteurs eux-mêmes ont conduit la transition de manière à éviter qu'ils ne soient tenus pour responsables des actes commis sous le régime, favorisant la prise de telles mesures de contingence au nom d'un « besoin de réconciliation nationale ».

Le parti du régime militaire a créé un nouveau groupe, avec un vernis démocratique, pour entrer dans la composition de la transition, et jusqu'à aujourd'hui, ce groupe reste présent dans les différents gouvernements constitués à Brasilia. À cela s'ajoute le fait qu'aucun coupable n'a été arrêté et qu'aucune réforme institutionnelle cohérente n'a été réalisée dans les forces armées et les institutions de sécurité publique (Teles ; Quinalha, 2020, p. 20-21)¹⁸.

Ainsi, la justice et la réparation se limitaient à une restitution monétaire. L'obligation de rendre compte des actes commis n'avait encore que peu de place, ce n'est que récemment avec la création des Commissions de la vérité (2012-2014), sous le gouvernement de Dilma Rousseff, ancienne présidente victime de tortures sous le régime civile-militaire.

L'accès au droit à la mémoire et à la vérité est rendu plus complexe par la manière dont les forces autoritaires se sont adaptées et continuent de s'imposer dans les gouvernements après la fin de la dictature civile-militaire. En effet, l'action des militaires dans la transition marque le maintien du discours autoritaire dans de nouvelles

¹⁷ Dans l'original : « se procura adaptar os ideais de justiça e apuração das violações de direitos bem como promover a reforma das instituições ».

¹⁸ Dans l'original : « O partido do regime militar criou um novo agrupamento, com um verniz democrático, para entrar na composição da transição e, até hoje, esse grupo mantém-se presente nos vários governos constituídos em Brasília. Soma-se a isso o fato de que nenhum perpetrador foi preso e nenhuma reforma institucional consistente foi feita nas Forças Armadas e nas instituições de segurança pública ».

configurations, l'une d'entre elles étant ce que l'on peut appeler une « politique militarisée ».

Le témoignage de la dictature civile-militaire brésilienne, outre cette relation déjà décrite par rapport au contexte extraverbal, s'exprime sous différentes formes, dans la littérature, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, etc.

Cependant, son étude et sa compréhension, plus tard que dans d'autres communautés, présentent encore certaines spécificités, telles que :

- i) outre la référence au témoignage d'Auschwitz, il existe un lien étroit avec les études du *testimonio*, c'est-à-dire une interrelation avec des perspectives théoriques qui situent le témoignage dans une dimension continentale plus large, qui entoure aussi les pays hispanophones en Amérique latine ;
- ii) une vision plus large du terme liée à différentes expériences dans lesquelles la tension se construit entre des réalités conflictuelles (Ginzburg, 2012), comme les contextes de résistance dans la colonisation de l'Afrique et des pays insulaires des Caraïbes, par exemple, et d'autres situations qui entremêlent une relation individuelle traumatisante d'exceptionnalité avec le contexte social ;
- iii) en littérature, il existe diverses formes d'expression : poésie, lettres, journaux intimes, biographies, autobiographies, romans, mémoires, tout à fait liés aux modalités du discours autobiographique et du discours autofictionnel, conçus dans un contexte de mémoire et de post-mémoire ; et,
- iv) selon Ginzburg (2012), la dimension de la sphère du discours littéraire au Brésil est distincte de celle présente dans la communauté allemande, par exemple, présentant un parcours plus jeune dans la production, la réception et la circulation des œuvres littéraires nationales.

D'après Jaime Ginzburg (2012), on peut également souligner le besoin d'une perspective localisée sur le concept de témoignage du côté brésilien, en particulier le fait que :

[...] ne se rattache pas à la conception de l'art pour l'art, mais revendique un lien avec le monde extralittéraire. D'un point de vue théorique, il est important d'examiner le caractère spécifique de la configuration discursive du témoignage. En posant des difficultés aux approches et procédures conventionnelles de la théorie littéraire, nous ne sommes pas dans le domaine de la compréhension de l'art en tant que représentation, dans le sens attribué à la mimesis aristotélicienne. [...]. Le témoignage transgresse les manières canoniques de proposer la compréhension de la qualité esthétique, car il est constitutif de sa conception une distanciation

par rapport aux structures unitaires et homogènes (Ginzburg, 2012, p. 53, propre traduction)¹⁹.

En accord avec cette citation et d'autres références dans notre lecture jusqu'à présent, on a déjà noté que la délimitation théorique autour d'un genre de littérature *testimoniale* est une perception considérablement problématique. On examine maintenant les différentes façons de conceptualiser le témoignage et présentons ensuite une définition du témoignage basée sur la théorie dialogique du discours.

Les différentes définitions contemporaines de témoignages

Dans la lignée du concept de genre discursif proposé par Bakhtine, Medviédev et Volóchinov, on observe qu'il existe dans le thème²⁰ une affinité qui permettrait une certaine généralisation entre de telles œuvres, inscrites sous le signe du traumatisme personnel ou historique. Mais cette relation avec les données expérientialles extrêmes, qui permet en principe l'aspect commun des œuvres, est un élément qui contredit et entrave la caractérisation du témoignage en tant que genre en termes d'utilisation de la langue, en particulier en ce qui concerne les aspects de caractère formel.

La manière dont les traumatismes personnels sont représentés dans les dimensions des répertoires linguistiques tend à être rattachée aux modèles formels habituels. Le traumatisme constitue les sujets individuels d'une manière très particulière et de telles conditions marquent, par conséquent, les énoncés *testimonials*. Le discours *testimonial* est produit dans des conditions très individuelles et singulières en ce qui concerne, avant tout, les éléments extraverbaux qui sous-tendent le référentiel narratif et le contexte de la production discursive.

Dans la littérature des survivants, il s'agit toujours de souvenirs d'une expérience extraordinaire de la souffrance et de la mort. Leurs écrits sont comme un voyage de retour de la mort à la vie, un voyage qui peut être déchiffré comme un retour à un monde dans lequel rien d'autre ne ressemble à ce qu'il devrait être. Le souvenir n'est pas un processus qui crée une image miroir de la réalité, mais un processus lié au moment où l'on se souvient et au moment où l'on écrit. La perception subjective et

¹⁹ Dans l'original : « [...] não se filia à concepção de arte pela arte, mas reivindica uma conexão com o mundo extraliterário. Teoricamente, nesse sentido, é importante examinar o caráter específico da configuração discursiva do testemunho. Estabelecendo dificuldades para abordagens e procedimentos convencionais da Teoria Literária, não estamos em um campo de entendimento da arte como representação, no sentido atribuído à mimese aristotélica. [...]. O testemunho transgride os modos canônicos de propor o entendimento da qualidade estética, pois é parte constitutiva de sua concepção um distanciamento com relação a estruturas unitárias e homogêneas ».

²⁰ Je comprends le thème comme un élément du genre discursif qui marque l'orientation expérientielle et concrète d'un énoncé donné avec une réalité sociale, conformément à ce que Medvedev (2012, p. 195) propose : « l'œuvre est orientée dans la vie, comme on dit, de l'intérieur, par le biais de son contenu thématique. À sa manière, chaque genre est thématiquement orienté vers la vie, ses événements, ses problèmes, etc. ».

le traitement psychologique sont aussi intrinsèques que les changements temporels. Si, d'une part, l'imagination et la fiction sont des éléments constitutifs de tout processus de mémoire, d'autre part, la mémoire perd son sens si elle n'est pas située dans un contexte temporel et spatial (Jaiser, 2006, p. 107)²¹.

Constanze Jaiser (2006), dans une perspective similaire aux typologies de base du témoignage proposées par Assmann (2007), problématise non seulement les aspects sociaux et politiques impliqués dans l'élaboration des témoignages, mais met également en évidence des questions de critique littéraire et d'utilisation de la langue qui constituent ce type de discours.

Dans une perspective qui considère les productions de la communauté germanique, la chercheuse souligne que le traitement des textes produits par les survivants présente des aspects uniques concernant deux processus communs dans la relation de compréhension des œuvres dans leur rapport à l'auteur.

Au premier plan, il y a une incohérence dans la manière dont ces textes sont placés dans un cadre contextuel plus large. Il existe une désignation récurrente de terminologies larges telles que *Holocaust-Literatur* (Littérature de l'Holocauste) sans aucun souci de faire des distinctions, souvent : (i) sur le type de projet littéraire à l'œuvre ; (ii) sur les moments/aspects de la systématичité d'Auschwitz auxquels l'œuvre se réfère ; ou (iii) sur le point de vue de celui qui témoigne, qu'il s'agisse d'un témoin direct, d'un témoin indirect et même, dans cette veine, d'une personne qui assume l'héritage traumatique et s'inscrit dans cette dimension du discours testimonial à travers son rapport à la mémoire collective.

Deuxièmement, aucune méthode n'a encore été proposée pour traiter de manière critique la langue de ces textes, dont les spécificités s'accordent difficilement avec la désignation d'un genre littéraire. Bien que prenant en compte les méthodes narratives les plus diverses, selon Jaiser (2006), une telle proposition de délimitation des œuvres testimoniales en fonction du genre ne peut se faire sans négliger les aspects qui marquent la condition même d'existence des œuvres.

Dans la sphère du discours académique français, malgré des positions comme celle de François Rastier (2010), qui fait de la relation éthique-esthétique et de la factualité des récits des points de départ en faveur du traitement du témoignage comme genre littéraire, différentes propositions théoriques sont construites pour traiter l'ensemble de ces productions.

²¹ Dan l'original : « Immer haben wir es bei der Literatur der Überlebenden mit Erinnerungen ungeheurer Leid- und Todeserfahrungen zu tun. Ihr Schreiben kommt einem Rückweg vom Tode zum Leben gleich, einem Rückweg der zu entziffern ist als die Rückkehr in einer Welt, in der nichts mehr Ähnlichkeit hat mit dem, was es sein sollte. Dabei ist das erinnern kein Vorgang, der ein Spiegelbild der Realität entwirft, sondern ein Prozess, der dem Augenblick des Erinnert-Werdens und dem Moment der Niederschrift verhaftet ist. Subjektive Wahrnehmung und psychische Verarbeitung sind im ebenso eigen wie temporale Verschiebungen. Sind auf der einen Seite Imagination und Fiktion konstitutive Elemente jedes Erinnerungsvorgangs, so wird auf der anderen Seite Erinnerung sinnlos ohne eine Verortung in einem zeitlichen wie räumlichen Kontext ».

La première est la « poétique du témoignage » et s'inspire du livre de Jacques Derrida, *Poétique et politique du témoignage* (2005).

Signer, sceller, déceler, desceller. Il s'agira ici de témoignage. Et de la poétique en tant que témoignage mais de témoignage testamentaire : attestation, *testimony*, testament. Un poème peut « témoigner » d'une poétique. Il peut la promettre, il peut y répondre comme à une promesse testamentaire. Il le doit même, il ne peut pas ne pas le faire. Mais non pas en vue d'appliquer un art d'écrire préalable, ni pour y renvoyer comme à une charte écrite ailleurs, ni pour obéir à ses lois comme à une autorité transcendante, mais en promettant lui-même, dans l'acte de son événement, la fondation d'une poétique. Il s'agirait alors pour le poème de « constituer sa propre poétique » (Derrida, 2005, p. 521).

Considérant la responsabilité du témoignage envers son destinataire, la ligne de pensée proposée par Derrida prend en compte à la fois la singularité de l'événement raconté et celle du langage utilisé dans son expression. Elle met au premier plan, à son tour, la construction du témoignage en rapport avec les conditions de l'événement et de son élaboration dans le langage, au détriment de la recherche de formules consacrées, aprioristiques et modèles qui rejettentraient la diction propre et unique de chaque « poétique testimoniale ». Chaque œuvre élabore sa propre poétique, nécessitant un regard synchronique visant les spécificités qui marquent la dimension singulière de l'événement dont on est témoin et de son témoignage.

La seconde conceptualisation circulant dans la sphère du discours académique français est l'« *esthétique testimoniale* » et s'inspire des discussions d'une publication interdisciplinaire du même nom, organisée collectivement par la critique littéraire Carole Dornier et le sociologue Renaud Dulong (2005).

Cette orientation préconise une meilleure délimitation de la nature de l'objet des études testimoniales. Les chercheurs suggèrent quelques consensus théoriques et méthodologiques tels que le caractère frontalier de la production testimoniale, par rapport aux domaines et disciplines qui s'occupent de son étude (études littéraires, linguistique, sociologie, anthropologie, histoire, psychologie), aux langages (théâtre, peinture, sculpture, cinéma, littérature) et aux différents genres dans lesquels elle s'exprime.

Les défis théoriques relevés par les chercheurs qui discutent de la conceptualisation d'une esthétique du témoignage s'inscrivent dans un raisonnement nécessairement éthique, en orientant la relation ténue entre le fait, la fiction et ses déroulements, comme le négationnisme et la spectacularisation de l'événement.

Dans le cas du *testimonio*, comme le propose Seligmann-Silva (2002), je constate qu'une appréciation de ces textes à travers le prisme du genre est fréquente, malgré les différentes implications théoriques et méthodologiques.

Jorge Urrutia (2020), dans cette optique, souligne l'absence d'isonomie dans les formes de langage avec lesquelles les textes sont constitués – qui sont très communément élaborées autour de formes (auto) biographiques et, comme tendance plus récente, de formes autofictionnelles – et comment cette absence de linéarité rend difficile l'établissement de positions cohérentes au niveau de la critique littéraire.

Cependant, dans la ligne proposée par le chercheur, la défense de l'utilisation de la *literatura de testimonio* reste présente, notamment pour des raisons politiques :

Le grave problème du témoignage réside précisément dans le fait de donner une force juridique, une valeur de vérité, à un récit construit selon des règles argumentatives et pour remplir une fonction sociale ou politique. [...] Cette écriture testimoniale, qui trouve sa continuité dans l'autofiction, explore les aspects sensibles du lecteur et s'impose à travers eux comme une pratique liée à la postmodernité. Elle coïncide dans sa démarche avec les modes d'action des nouveaux partis populistes qui, au lieu de raisonner sur les sensations, cherchent la raison et le sens pour les justifier et les placer au-dessus de la réflexion. Il s'agit d'une écriture dont la fonction s'avère fondamentalement politique (Urrutia, 2020, p. 744-745, propre traduction²²).

Bien que cet appel à la fonction politique soit un aspect fondamental de la viabilité du témoignage, d'autres complications doivent être prises en compte, car une telle lecture essentiellement politique ne met pas en lumière les implications linguistiques d'une telle décision.

C'est dans ce sens que j'insiste sur d'autres voies qui respectent, à ce stade des avancées de la théorie du témoignage, les singularités de nos objets d'étude et qui proposent des pistes permettant leur compréhension en dialogue avec les contextes verbaux et extravertiaux qui conditionnent la production discursive.

La sphère du discours littéraire est un plan où l'éthique et l'esthétique sont en dialogue constant et intrinsèque lorsque l'on a pour objet le témoignage. Ce discours, marqué par le traumatisme individuel/historique et la mémoire individuelle/collective, ne choisit pas un genre spécifique et, de plus, mobilise dans sa conception des concepts et des notions issus de champs disciplinaires distincts.

Même lorsque le projet discursif s'élabore autour de formes plus récurrentes et traditionnelles, on constate que le caractère d'exceptionnalité, sur lequel repose le

²² Dans l'original : « El problema grave del testimonio radica, precisamente, en otorgar fuerza jurídica, valor de verdad, a un relato construido según normas argumentativas y para cumplir una función social o política. [...] Esta escritura testimonial, que tiene su continuidad en la autoficción, explota los aspectos sensibles del lector y a través de ellos se impone como práctica ligada a la posmodernidad. Coincide en su procedimiento con los modos de actuación de los nuevos partidos populistas que, en lugar de razonar las sensaciones, les buscan razón y sentido para justificarlas y situarlas por encima de la reflexión. Es una escritura cuya función resulta ser fundamentalmente política ».

langage testimonial, attribue de nouvelles configurations au traditionnel et lui confère une constitution particulière influencée par une série de facteurs verbaux et extravertis.

Malgré ce lien étroit avec l'énoncé (auto) biographique, les traditions culturelles du témoignage suggèrent des voies variées : dans des modalités autres que narratives, comme l'exemple de l'écriture essayiste, le cas de Jean Amery,²³ dans lequel on a une prose orientée vers le mode argumentatif, et l'exemple du texte dramatique dans le théâtre documentaire de Peter Weiss ;²⁴ dans des modalités narratives fictionnelles et autofictionnelles, comme on peut mentionner les œuvres de Bernardo Kucinski ;²⁵ dans d'autres perspectives et lieux sociaux que celui du témoin direct, comme chez Annie Ernaux²⁶ et Leila Sebbar.²⁷

Au-delà de ces brefs exemples, il existe une variété d'œuvres et d'expressions, par le récit de vie ou non, qui reprennent différentes cultures et communautés. On peut également contempler d'autres énoncés testimoniaux lorsqu'on observe une lecture plus large du terme, comprenant d'autres dimensions de l'expérience extrême, dissociées des événements catastrophiques collectifs.

Conclusions

Le dialogue comparatif entre les témoignages d'Auschwitz et ceux de la dictature civile-militaire brésilienne marque des distinctions dans la manière dont ces événements de la mémoire collective sont compris au sein de leurs communautés socioculturelles respectives. Dans le contexte allemand, les témoignages des survivants d'Auschwitz ont traversé plusieurs phases de reconnaissance. Initialement, un scepticisme institutionnel

²³ Il s'agit des textes qui composent le livre *Jenseits von Schuld und Sühne* (1966), publié en portugais sous le titre *Beyond crime and punishment. Tentativas de superação*, en 2013. Selon Galle (2017), le témoignage essayiste d'Améry dépasse le témoignage narratif et autobiographique, permettant un espace d'interprétation des événements extrêmes sur un modèle formel distinct, qui revendique et garantit au survivant, et non aux intellectuels qui n'ont pas vécu Auschwitz, la souveraineté sur le sens de l'Holocauste et les impressions qui en émanent par le ton argumentatif expositif de l'essai.

²⁴ La notion de témoignage dans *Die Ermittlung* (1965) de Peter Weiss diffère des concepts actuels de témoignage littéraire dans la mémoire de l'Holocauste. La construction du texte dramatique renvoie aux procès publics et aux procès de l'après-guerre. Le projet de Peter Weiss n'était pas une documentation fidèle des procès de Francfort ou d'Auschwitz, mais une représentation authentique d'Auschwitz, précisément à travers les principes d'abstraction et d'exemplarité, selon sa conception du théâtre documentaire. Le langage du témoignage présente une fonction éminemment politique, cherchant à explorer la réflexion autour du sentiment national de culpabilité et de la responsabilité individuelle.

²⁵ Je me réfère à trois œuvres de l'écrivain et journaliste : *K. Relato de uma busca* (2011), *Você vai voltar pra mim e outros contos* (2014) et *Os visitantes* (2016). La fiction (auto) testimoniale proposée par Kucinski aborde par le biais d'un discours fictionnel des événements qui ont marqué la période de la dictature civile-militaire brésilienne, mettant en scène des figures telles que la disparition, l'absence et la recherche sans fin de ceux qui ne sont jamais revenus des raids illégaux et des arrestations entrepris par l'appareil d'État. L'originalité de son projet d'écriture testimoniale réside dans le point de tension entre le fictif et l'expérientiel, dû à la relation de l'auteur avec la disparition de sa sœur, professeur et chercheur à l'Université de São Paulo, Ana Rosa Kucinski.

²⁶ *La Place* (1983) est l'une des œuvres de l'auteur dans laquelle la restitution d'événements qui n'ont pas été directement vécus par elle, mais dans ce cas par son père, est clairement au centre du discours.

²⁷ Dans *Je ne parle pas la langue de mon père* (1993), l'écrivain a entrepris de reconstituer l'itinéraire de son père dans les événements traumatisants de l'Algérie, à la recherche de son émancipation de la France.

et social prévalait quant à la crédibilité des victimes, comme l'indique Michaelis (2011), le discours juridique étant le premier à les intégrer officiellement. Avec le temps, la société allemande a entrepris un processus de réévaluation de la mémoire d'Auschwitz, favorisé par des débats académiques et culturels qui ont abouti à ce que l'on nomme la période post-témoignage, où les témoins de la « seconde génération » et la communauté scientifique jouent un rôle central en tant que médiateurs de cette mémoire et de son importance morale (Assmann, 2007).

Au Brésil, la trajectoire des témoignages sur la dictature civile-militaire a suivi un chemin très différent. Alors qu'en Allemagne, la mémoire d'Auschwitz a été de plus en plus institutionnalisée grâce à l'intégration des témoignages dans les musées, les écoles et les politiques publiques, au Brésil, la réception des témoignages des victimes de la dictature a rencontré une résistance constante. Ce n'est qu'avec la création de la Commission nationale de la vérité (2012-2014) qu'un effort officiel structuré a été entrepris pour recueillir et reconnaître les récits des victimes. Toutefois, contrairement à l'Allemagne, où la responsabilisation des auteurs a été menée par le biais de procès et de condamnations, la Loi d'amnistie (1979) au Brésil a empêché la sanction des responsables des crimes du régime militaire, perpétuant ainsi un contexte d'impunité et de silence imposé aux victimes (Teles ; Quinalha, 2020).

Au-delà de la dimension juridique et institutionnelle, la manière dont le témoignage est transmis culturellement présente également des différences significatives entre les deux contextes. En Allemagne, il existe une forte présence du témoignage moral, tel que décrit par Aleida Assmann (2007), qui insiste sur la nécessité d'une confrontation éthique avec le passé. Cet aspect est particulièrement manifeste dans l'œuvre *Weiter leben* de Ruth Klüger (1992), où l'auteure défie ses lecteurs de ne pas se distancer émotionnellement de la responsabilité historique d'Auschwitz. Au Brésil, en revanche, le témoignage de la dictature se heurte fréquemment à des obstacles dans sa diffusion et son acceptation sociale. Comme l'observe Matheus Leitão (2017), la récupération de la mémoire de la période militaire se fait lentement, encore entravée par des dénégations et des omissions institutionnelles. Cela crée un contraste frappant avec l'approche allemande, où le débat sur le passé est devenu une composante essentielle de l'identité nationale et des politiques mémorielles. Parallèlement, l'absence d'un travail de mémoire collective structurant confère souvent au témoignage esthétique brésilien une fonction à la fois informative et dénonciatrice, servant de vecteur de diffusion et d'enregistrement non seulement de l'histoire individuelle et familiale, mais aussi de l'histoire collective.

Parmi les considérations présentées dans ce travail, on souligne le caractère localisé du phénomène linguistique du témoignage esthétique, construit sur la base de discours axés sur les conditions linguistiques, historiques, sociales et culturelles de chaque événement de traumatisme historique.

L'appui théorique qui soutient la présente proposition permet de définir, enfin, le témoignage comme le produit d'une relation dialogique intrinsèque entre les sphères du discours esthétique (littérature, musique, cinéma, théâtre, etc.) et d'autres sphères

de l'activité humaine. Il s'agit généralement des sphères : du discours journalistique, du discours juridique, du discours historique, du discours psychologique, du discours politique et de la communication quotidienne.

Je souligne donc l'importance de comprendre le témoignage dans une perspective localisée, en tenant compte des aspects verbaux et extraverbaux qui constituent l'insertion socio-historico-culturelle du développement du témoignage. J'insiste sur la nécessité de penser avant tout aux dimensions individuelles et sociales qui affectent la production, la réception et la circulation du témoignage. Associée à sa fonction éthico-morale, l'interaction des dimensions individuelles-collectives de l'expérience dans la société contemporaine a ouvert l'espace à de nouvelles formes d'expression esthétique qui naissent à la croisée de différentes sphères de discours. Je mets l'accent sur la nécessité d'un travail de recherche constant, investi avant tout dans la compréhension de la transdisciplinarité et de la transgénéricité qui marquent cet usage du langage.

SANTOS, Yuri Andrei Batista. O testemunho como um encontro dialógico de esferas discursivas. **Alfa**, São Paulo, v. 69, 2025.

- *RESUMO: Sendo o mundo contemporâneo marcado por catástrofes e suas consequências, o testemunho estético manifesta-se em diversas configurações: nas diferentes culturas, tipos de linguagem, temas e pontos de vista. Neste artigo, discuto o testemunho estético à luz da teoria dialógica do discurso, problematizando a sua conceituação em torno de dois termos-chave: a esfera e o gênero discursivo. Proponho uma discussão principalmente teórica que aborda vários aspectos constitutivos do funcionamento do discurso testemunhal. O artigo baseia-se num diálogo comparativo entre perspectivas teóricas sobre o testemunho estético nas comunidades alemã e brasileira, tendo como referência os acontecimentos de Auschwitz e da ditadura civil-militar. Através de diferentes línguas e culturas, observo como o testemunho é construído no diálogo entre esferas discursivas, onde várias formas de linguagem coexistem e se cruzam, moldando a produção, a recepção e a circulação da atividade linguística ligada à elaboração contemporânea do testemunho.*
- *PALAVRAS-CHAVE: Discurso testemunhal; Memória; Gêneros discursivos; Campo discursivo; Diálogo.*

RÉFÉRENCES

- AGAMBEN, G. **Was von Auschwitz bleibt.** O Arquivo e o Zeuge. Homo sacer III. Aus dem Italienischen von Stefan Monhardt. Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 2003.
- AMERY, J. Jenseits von Schuld und Sühne. Bewältigungsversuche eines Überwältigten. In: SCHEIT, G. (org.). **Werke Band 2. Jenseits von Schuld und Sühne.** Unmeisterliche Wanderjahre. Örtlichkeiten. Estugarda: Klett-Cotta, 2002. p. 7-178.

ASSMANN, A. Vier Grundtypen von Zeugenschaft. In: Fritz Bauer Institut (Hg.): **Zeugenschaft des Holocaust**. Zwischen Trauma, Tradierung und Ermittlung. Frankfurt/Nova Iorque: Campus, 2007. p. 33-51.

BAKHTIN, M. **Os gêneros do discurso**. Tradução Paulo Bezerra. São Paulo: Editora 34, 2016.

BRASIL. **Comissão Nacional da Verdade**. Relatório Final. Brasília: CNV, 2014. Disponível em: https://www.gov.br/memoriasreveladas/pt-br/assuntos/comissoes-da-verdade/volume_1_digital.pdf. Acesso em: 16 fev. 2025.

DANZIGER, L. Tarefa infinita: percursos entre história, memória e esquecimento. **Ipótesi** (UFJF), Juiz de Fora, v. 7, n. 2, p. 61-77, 2003.

DERRIDA, J. **Poética e política da mensagem**. Paris: L'Herne, 2005.

DORNIER, C.; DULONG, R. (org.). **Esthétique du témoignage**. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

ERNAUX, A. **La Place**. Paris: Gallimard, 1983.

FELMAN, S.; LAUB, D. **Testimony: Crises of witnessing in literature, psychoanalysis, and history**. Abingdon: Taylor & Francis/Routledge, 1992.

GAGNEBIN, J. M. O rastro e a cicatriz: metáforas da memória. **Pro-Posições**, Unicamp, v. 13, n. 3(39), p. 125-134, 2002.

GALLE, H. O testemunho como ensaio – o ensaio como testemunho: Jean Améry nos limites do intelecto. **Remate de males**, v. 37, p. 639-669, 2017.

GASPARI, E. **A ditadura envergonhada**. 2. ed. Rio de Janeiro: Intrínseca, 2014.

GINZBURG, J. **Crítica em tempos de violência**. São Paulo: EDUSP; FAPESP, 2012.

GRILLO, S. **Divulgação científica**: linguagens, esferas e gêneros. 2013. 333 f. Tese (Livre-docência na área de Filologia e Língua Portuguesa) – Faculdade de Filosofia, Letras e Ciências Humanas, Universidade de São Paulo, São Paulo, 2013.

HALBWACHS, M. **A memória coletiva**. Tradução Beatriz Sidou. 2. ed. São Paulo: Centauro, 2013.

HIRSCH, M. A geração da pós-memória. **Poética Hoje**. v. 29, n. 1, p. 103-128, 2008.

JAISER, C. Die Zeugnisliteratur von Überlebenden der deutschen Konzentrationslager seit 1945. In: EKE, N. O.; STEINECKE, H. (org.). **Shoah in der deutschsprachigen Literatur**, Berlim: Erich Schmidt, 2006. p. 107-135.

KLÜGER, R. **Weiter leben**: Eine Jugend. Göttingen: Wallstein Verlag, 1992.

KUCINSKI, B. K. **Relato de uma busca**. 1. ed. São Paulo: Expressão Popular, 2011.

KUCINSKI, B. **Você vai voltar pra mim e outros contos**. São Paulo: Cosac Naify, 2014.

KUCINSKI, B. **Os visitantes**: novela. 1. ed. São Paulo: Companhia das Letras, 2016.

LACAPRA, D. **A história e seus limites**: humano, animal, violência. Ithaca: Cornell University Press, 2009.

LAUB, D. L. Um acontecimento sem testemunha: verdade, testemunho e sobrevivência.

Le Coq-héron, n. 220 (1), p. 83-94, 2015.

LEITÃO, M. **Em nome dos pais**. Rio de Janeiro: Intrínseca, 2017.

LEVI, P. **É isto um homem?** Tradução Luigi Del Re. Rio de Janeiro: Rocco, 1988.

MEDVÍDEV, P. N. **O método formal nos estudos literários**: introdução crítica a uma poética sociológica. Tradução Sheila Camargo Grillo e Ekaterina Vólkova Américo. São Paulo: Contexto, 2012.

MICHAELIS, A. Die Autorität und Authentizität der Zeugnisse von Überlebenden der Shoah: Ein Beitrag zur Diskursgeschichte der Figur des Zeugen. In: SCHMIDT, S.; SYBILLE, K.; VOGES, R. (org.). **Politik der Zeugenschaft**: Zur Kritik einer Wissenspraxis, Bielefeld: Transcript, 2011. p. 265-284.

PENNA, J. C. A experiência da violência. **Metamorfoses**, v. 13, n. 1, p. 111-125, 2015.

RASTIER, F. Mensagens inadmissíveis. **Littérature**, v. 3, n. 159, p. 108-129, 2010.

REIS, D. A. **Ditadura militar, esquerdas e sociedade**. Rio de Janeiro: Jorge Zahar, 2000.

ROBIN, R. **A memória saturada**. Tradução Cristiane Dias e Greciely Costa. Campinas: Editora da UNICAMP, 2016.

ROSA, J. R. Trauma, história e luto: a perlaboração da violência. **Revista Tempo e Argumento**, v. 10, n. 25, p. 289-327, 2018.

SEBBAR, L. **Je ne parle pas la langue de mon père**. Paris: Julliard, 1993.

SELIGMANN-SILVA, M. A história como trauma. In: NESTROVSKI, A.; SELIGMANN-SILVA, M. **Catástrofe e representação**. São Paulo: Escuta, 2000. p. 73-98.

SELIGMANN-SILVA, M. Zeugnis e Testimonio. **Pandemonium Germanicum – Revista de Estudos Germanísticos**, n. 6, p. 67-83, 2002.

SELIGMANN-SILVA, M. Reflexões sobre a memória, a história e o esquecimento. In: SELIGMANN-SILVA, M. (org.). **História, memória, literatura**: o testemunho na era das catástrofes. Campinas: Editora da UNICAMP, 2003. p. 59-89.

SHOAH (1985), de Claude Lanzmann. Rio de Janeiro: Instituto Moreira Salles, 2012, trompa francesa, 543 min.

SPIEGELMAN, A. **Maus**: a história de um sobrevivente. Tradução Antônio de Macedo Soares. São Paulo: Companhia das Letras, 2009.

TELES, E.; QUINALHA, R. O alcance e os limites do discurso da “justiça de transição” no Brasil. In: TELES, E.; QUINALHA, R. (org.). **Espectros da ditadura**: da comissão da verdade ao bolsonarismo. 1. ed. São Paulo: Alameda, 2020.

URRUTIA, J. El testimonio como gênero literario o del sentido a la sensibilidad (un capítulo de poética política). **Revista de Estudos Literários**, v. 10, p. 729-746, 2020.

VIART, D. O escrúpulo do romance. **Vacarme. Invers**, Paris, n. 54, p. 26-28, 2011.

VOLÓCHINOV, V. (Círculo de Bakhtin). **Marxismo e Filosofia da Linguagem**: problemas fundamentais do método sociológico na ciência da linguagem. 1. ed. Tradução Sheila Grillo e Ekaterina Vólkova Américo. São Paulo: Editora 34, 2017.

WEBER, M. **Ensaios sobre a teoria da ciência**. Tradução Julien Freund. Paris: Plon, 1965.

WEISS, P. **Die Ermittlung**. Frankfurt a. M.: Suhrkamp, 1965 [2019].

Reçu le 10 juillet 2024

Approuvé le 8 novembre 2024